



Procès-verbal

Séance régulière conseil d'établissement
de l'école secondaire du Plateau

tenue le mercredi 28 octobre 2020 à 18 h 30, par visioconférence TEAMS

Présences :

Parents :

- Nancy Bergeron
- Isabelle Bolduc
- Nancy Falardeau
- Tobie Jean
- Brigitte Lavoie
- Caroline Tremblay
- Nadine Tremblay
- Sonia Villeneuve
- Nancy Godin (substitut)
- Krystel Duchesne (substitut)
- Annie Villeneuve (substitut)

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- Nathalie Lapointe

Représentants des élèves :

- Béatrice Gauthier, 4^e sec.
- Victor Carré, 5^e sec.

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur
- Marianne Tremblay, gest. adm.
- Julie Thibeault, secrétaire d'école

Enseignants

- Vicky Audet
- Félix Brousseau-Plante
- Angéline Gagnon
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Julie Tremblay

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Jean-François Giroux à 18 h 34.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 20-21-016

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 28 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Falardeau, et résolu :



QUE soit adopté l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout au point 7 : Classement des écoles ;

Ajout au point 9 : Uniformes à l'effigie de l'école.

Décalant ainsi les points suivants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020

CÉ 20-21-017

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Tobie Jean.

IL EST PROPOSÉ par Nancy Falardeau et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 septembre 2020 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Suivi au procès-verbal du 30 septembre 2020

4.1. Suivi du point 9 (Formulaire de dénonciation d'intérêt)

Les membres qui n'ont pas remis leur formulaire de dénonciation d'intérêt sont invités à le remettre à madame Julie Thibeault.

4.2. Suivi au point 15 (Réaffectation des sommes amassées pour les finissants 2019-2020)

Les chèques de remboursement ont été reçus aujourd'hui et seront transmis sous peu aux élèves concernés.

5. Calendrier des séances ordinaires (adoption)

CÉ 20-21-018

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que « le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des rencontres du conseil d'administration du Centre de services scolaire permettant ainsi aux membres y siégeant de se présenter à nos séances du Conseil;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentant d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay, d'adopter le calendrier des séances ordinaires 2020-2021, à raison de 6 séances, de la façon suivante :

- 30 septembre 2020 (déjà tenue);
- 28 octobre 2020 (déjà tenue);
- 13 janvier 2021;
- 16 mars 2021;
- 26 ou 27 avril 2021, selon la date de la rencontre du comité de parents;
- 15 juin 2021.

DE MANDATER monsieur le Directeur pour qu'une copie bien présentée du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement 2020-2021 soit publiée sur le site Internet de l'école et qu'une copie soit envoyée à la secrétaire du conseil d'administration du C.S.S.C.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Représentants des élèves

6.1. Prêts de livres à la bibliothèque

Il est demandé s'il est possible de mettre en place un système de prêts de livres en ligne à la bibliothèque. Monsieur le Directeur précise que le système est prêt, mais que les démarches ont été interrompues en raison des cas de COVID déclarés chez les élèves de notre école. Cette plateforme de prêts de livres sera mise en place bientôt.

6.2. Vendredis décontractés

Un suivi est demandé concernant la tenue des vendredis décontractés. Monsieur le Directeur indique qu'il annoncera cette nouveauté aux élèves et qu'il fera une relance auprès des enseignants de concentration pour l'achat d'uniformes.

6.3. Changements pour les dîners

Il est demandé de communiquer l'information aux élèves, si possible en respectant un préavis de 24 h, lorsque le lieu du dîner est changé, comme les midis cafétéria et au salon communautaire. Monsieur Giroux fera les suivis nécessaires pour remédier à cette situation.

6.4. Halloween

Monsieur Giroux a utilisé sa délégation de pouvoir quant à l'autorisation pour les élèves de venir déguisés à l'école. Cela est permis le 29 octobre pour les élèves de 4^e secondaire et le 30 octobre pour les autres élèves. En raison de la situation actuelle, les festivités habituelles ne seront pas offertes. Les élèves vivront de l'animation en classe, à la dernière période, en présence de leur enseignant et de leur groupe-classe.

7. Classement des écoles

CÉ 20-21-019

L'école secondaire du Plateau figure au 3^e rang parmi les écoles publiques de la Capitale-Nationale dans le palmarès publié par le Journal de Montréal, selon l'évaluation de l'institut Fraser. Toujours selon ce classement, notre école figure au 7^e rang des écoles publiques du Québec comptant plus de 30 % d'élèves EHDA. Monsieur Giroux partage son sentiment de fierté et transmet ses félicitations aux membres du personnel et aux élèves de l'école.

CONSIDÉRANT le souhait du conseil d'établissement de mettre en lumière l'excellence du travail de l'équipe-école et de son engagement auprès des élèves;



CONSIDÉRANT l'importance de féliciter les élèves de la cohorte 2019 pour leurs performances académiques et leur contribution à faire rayonner notre école ;

CONSIDÉRANT le désir de mettre de l'avant la qualité des services offerts à nos élèves;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bolduc et **RÉSOLU** :

Que le conseil d'établissement adresse une motion de félicitations à l'équipe-école et aux élèves de la cohorte 2019;

DE MANDATER messieurs Tobie Jean et Jean-François Giroux de rédiger cette motion et d'en faire la publication auprès des élèves et de leurs parents ainsi qu'auprès des membres du personnel de l'école;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Uniformes à l'effigie de l'école

Ce sujet a été traité au point 6.2.

9. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (adoption)

CÉ 20-21-020

CONSIDÉRANT l'article 66 de la LIP qui stipule que « Le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte au Centre de services scolaire ».

CONSIDÉRANT que ce budget de 1 350 \$ sert en premier lieu à assumer les dépenses admissibles, à savoir les remboursements des frais de gardiennage et de déplacement des membres parents et aux frais liés à la tenue des réunions ;

CONSIDÉRANT qu'une partie de ce budget servira à la tenue du souper annuel du Conseil en fin d'année ;

CONSIDÉRANT que le solde non utilisé en fin d'année scolaire sera réaffecté à des activités ou événements destinés aux élèves selon l'approbation du Conseil ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Maltais de procéder au vote.

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021 est **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.**



10. Halloween

Ce sujet a été traité au point 6.4

11. Sujets d'informations

11.1. Présidence

Aucun sujet.

11.2. Direction

11.2.1. Formation des membres du Conseil

Le MÉES met en place une formation obligatoire à l'endroit des membres des conseils d'établissement. Des capsules seront visionnées lors de séances ultérieures. Des documents informatifs sont disponibles dans le TEAMS du conseil d'établissement.

11.2.2. Cas de Covid-19

Monsieur le Directeur expose le bilan des cas de COVID à l'école depuis le début de l'année et explique les démarches qui doivent être entreprises lorsque survient un cas au sein des élèves, d'un membre du personnel et dans le transport scolaire.

11.2.3. Passage en zone rouge

À compter du 2 novembre 2020, les élèves de 3^e secondaire recevront de l'enseignement en alternance, comme c'est le cas en ce moment pour ceux de 4^e et de 5^e secondaire.

11.2.4. Formation à distance

Lors de la fermeture d'un groupe-classe, les élèves reçoivent l'enseignement à distance par leurs enseignants. Dans le cas où un élève est en isolement, les enseignants lui fournissent la matière à étudier selon un plan de travail. Si l'élève est retiré pour une raison médicale, les services éducatifs assurent la formation à distance (FAD).

11.2.5. Représentants de la communauté

Deux postes sont disponibles au sein du Conseil en tant que représentants de la communauté. Les membres sont invités à recruter des personnes de leur entourage qui ont des intérêts communs avec notre milieu scolaire.

11.3. Comité de parents

Aucun sujet.

11.4. Personnel-enseignant

On souligne le beau travail effectué par les élèves du programme TEC qui ont construit 25 tables de pique-niques depuis le début de l'année.



11.5. Personnel de soutien

Madame Vicky Tremblay, technicienne en prévention des dépendances, souhaite informer le Conseil que les activités de sensibilisation se tiennent malgré la situation actuelle. En septembre a eu lieu le visionnement d'une vidéo provenant de MADD Canada. En octobre, les élèves ont vécu l'atelier « Mon indépendance, j'y tiens ! » sur les méfaits de la cigarette électronique. Des ateliers sur la dépendance aux écrans auront lieu bientôt.

11.6. Personnel professionnel

L'activité « Ose ta passion » se tiendra cette année sous une formule différente. Des capsules seront réalisées et diffusées auprès des élèves. Le salon des études aura lieu de façon virtuelle au mois de décembre. Dans le cadre du cours de choix de carrière, les élèves peuvent assister à des portes ouvertes en ligne dans différentes écoles du Québec.

12. Sujets divers

Aucun sujet.

13. Levée de la séance à 20 h 37.

CÉ 20-21-021

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Nancy Falardeau, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Tobie Jean
Présidente

Jean-François Giroux
Directeur

